



# Guide de la Petite Enfance

Au cœur de toutes les attentions

## Nous contacter

89 place de l'église - Albens  
73410 ENTRELACS

- Tél : 04 79 52 10 75
- [mairie@entrelacs-savoie.fr](mailto:mairie@entrelacs-savoie.fr)
- sur Facebook :  
Commune Nouvelle d'Entrelacs

Retrouvez toutes les infos d'Entrelacs sur  
[www.entrelacs-savoie.fr](http://www.entrelacs-savoie.fr)



La Biolle



# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>p3</b>
<b>1. Le Relais Petite Enfance (RPE)</b>	<b>p4</b>
<b>2. Les différents modes de garde existants</b>	<b>p6</b>
<b>3. L'offre du territoire</b>	<b>p8</b>
<b>4. Les contacts : structures et services petite enfance</b>	<b>p13</b>
<b>5. Les partenaires</b>	<b>p15</b>

# Édito

## La petite enfance, au cœur de toutes les attentions

Le Relais Petite Enfance de notre territoire a pour mission d'accompagner les familles et les professionnels de la Petite Enfance des communes de La Biolle, de Saint Ours et de la commune nouvelle d'Entrelacs.

Ce service est porté par la commune d'Entrelacs en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Savoie et localisé au Centre Administratif d'Albens.

L'accueil de la petite enfance est un axe de réflexion prioritaire pour nous, élus municipaux de ces communes.

Notre objectif est de continuer à développer une offre diversifiée, en accompagnement à la parentalité, en information et en places d'accueil, individuel ou collectif, sur notre territoire.

L'accueil des jeunes enfants est un moyen essentiel de socialisation pour l'enfant et le

gage d'une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle pour ses parents.

Pour ces raisons, les équipes municipales de la Petite Enfance s'efforcent de proposer un éventail de services répondant aux attentes des familles, dans le respect des besoins de l'enfant.

Ce guide est destiné à accompagner les parents et futurs parents dans le choix d'un mode de garde qui leur corresponde.

Nous espérons qu'il répondra à vos questions, toutefois, pour tout complément d'information, vous pouvez nous contacter au 04 79 63 00 25 ou consulter le site de la commune d'Entrelacs.

Vous trouverez les informations actualisées du Service Petite Enfance ainsi que l'accès à notre espace famille sur : [www.entrelacs-savoie.fr](http://www.entrelacs-savoie.fr)



**Jean-François Braissand**  
Maire d'Entrelacs



**Gaëlle Janin-Cheminot**  
Adjointe au Maire d'Entrelacs,  
présidente de la commission  
Petite Enfance



**Laurence Dupessey**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Petite Enfance

# 1. Le Relais Petite Enfance

Vous recherchez des informations ou vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches ?

## Le Relais Petite Enfance

vous accueille et vous oriente :

- Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le jeudi de 8h à 12h (sur rendez-vous) et de 13h à 16h

Le Relais Petite Enfance accueille les usagers, accompagne pour la recherche d'un

mode de garde des familles et assure le suivi des demandes de places en crèche.

Un rendez-vous personnalisé, avec la responsable du Relais Petite Enfance, vous permettra de découvrir les différents types d'accueil sur le territoire et de répondre à toutes les questions relatives à la prise en charge de votre enfant.

## Ce service propose :

- une liste, organisée par commune, des assistantes maternelles agréées domiciliées sur le territoire. Elle mentionne des disponibilités et des possibilités d'accueils particuliers ;
- un accompagnement des familles et des assistantes maternelles dans la relation employeur/employé(e) ;
- une information sur les droits et prestations relatives à la garde d'un enfant ;
- une orientation le cas échéant vers les organismes spécifiques et les lieux ressource.

Au 1<sup>er</sup> étage du centre administratif  
René Gay, 89 place de l'église –  
Albens à Entrelacs

- Tél : 04 79 63 00 25.
- Mail : [rpe@entrelacs-savoie.fr](mailto:rpe@entrelacs-savoie.fr)

Le Relais Petite Enfance gère également la commission d'attribution des places en crèche pour les multi-accueils d'Entrelacs et de La Biolle.

- Pour une rentrée en septembre, les demandes d'inscription sont à réaliser de janvier à mars en complétant le formulaire d'inscription en ligne, disponible sur les sites Internet des communes d'Entrelacs ([www.entrelacs-savoie.fr](http://www.entrelacs-savoie.fr), rubrique « mes services », « petite enfance » puis « crèches »), de La Biolle ([www.labiolle-village.fr](http://www.labiolle-village.fr), rubrique « ma mairie » puis « crèche les p'tits pompons ») et de Saint-Ours ([www.saintours-savoie.fr](http://www.saintours-savoie.fr), rubrique « petite enfance »)
- À partir d'avril, vous pouvez, toutefois, déposer un dossier en complétant le formulaire d'inscription en ligne.

**ATTENTION : les demandes se font uniquement par mail via le formulaire PDF en ligne sur le site Internet des mairies.**

## Le site de la CAF

[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

Il met à votre disposition un service en ligne de recherche de mode de garde.



## 2. Les différents modes de garde existants

Vous souhaitez confier votre enfant ? Trouvez le mode d'accueil adapté à vos besoins !

### L'accueil collectif

Les enfants de 3 mois à 4 ans sont accueillis en petits groupes par une équipe de professionnels de la petite enfance dans des locaux spécifiquement adaptés, dont la responsabilité est assurée par une directrice.

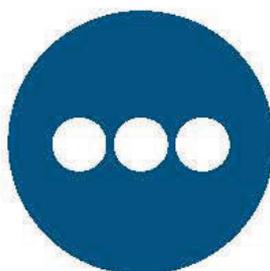
Ces multi-accueils, anciennement crèches et haltes garderies, offrent différents types d'accueil.



#### L'accueil régulier

Il est destiné aux familles ayant déposé un dossier de demande de place en crèche. Il permet aux familles de bénéficier d'un mode de garde, de manière régulière, sur des journées complètes, un ou plusieurs jours par semaine, en fonction des disponibilités des services.

Le dossier d'inscription est disponible au téléchargement sur les sites des mairies d'Entrelacs, de La Biolle et de Saint-Ours de janvier à fin mars. En dehors de cette période, s'adresser au Relais Petite Enfance (*retrouvez les coordonnées en p13*).



#### L'accueil occasionnel

Il s'agit d'un accueil ponctuel qui s'effectue selon les disponibilités des services.

Ce type d'accueil vous permet de confier votre enfant de quelques heures à une ou plusieurs demies-journées par semaine. Il est accessible à tous, sans condition. Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, contacter directement les directrices des structures (*retrouvez les coordonnées en p13*).



#### L'accueil d'urgence

Il s'agit d'un accueil immédiat, limité à trois mois maximum et dans la limite des disponibilités des services.

Vous rencontrez une difficulté ponctuelle (rupture brutale de mode de garde, mission de travail temporaire, hospitalisation, etc.), vous pouvez bénéficier de ce type d'accueil. Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, contacter directement les directrices des structures (*retrouvez les coordonnées en p13*).

## L'accueil individuel



### L'assistante maternelle agréée

Elle accueille à son domicile un ou plusieurs enfants simultanément et elle est agréée, par le président du Conseil départemental, pour une période de 5 ans.

En choisissant ce mode de garde, vous devenez alors parents-employeurs d'une assistante maternelle et vous établissez avec elle les modalités d'accueil de votre enfant qui seront déterminées par la signature d'un contrat de travail.

En devenant parent-employeur, il est de votre ressort de vous informer des lois et règles régissant l'emploi d'une assistante maternelle. Le site pajemploi ainsi que la direction du travail peuvent vous aider dans vos démarches.

Une liste des coordonnées de ces professionnelles est mise à disposition, sur demande, par le Relais Petite Enfance, à partir des informations fournies par le Conseil départemental de la Savoie et les professionnelles.

L'assistante maternelle suit, tout au long de sa carrière, des formations professionnalisantes dispensées par des organismes indépendants et par le Conseil départemental.



### La garde à domicile

Elle prend en charge votre enfant directement à votre domicile.

Dans le cadre d'une garde partagée, deux familles peuvent faire appel à la même personne pour garder leurs enfants. Elles se partagent ainsi organisation, frais et prestations.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Soit vous avez recours à un service agréé par l'État (association ou entreprise) : cet organisme prend alors en charge à votre place la totalité ou une partie des tâches administratives liées au recrutement et à vos obligations d'employeur.
- Soit vous assurez vous-même son recrutement et les formalités liées au statut d'employeur.

# 3. L'offre du territoire

Les acteurs municipaux au service du jeune enfant et de sa famille :

Sur notre territoire, il existe plusieurs modes de garde que ce soit collectif (multi-accueil) ou individuel (assistantes maternelles et garde à domicile). Vous pouvez retrouver les descriptions ci-dessous.

## Les structures multi-accueil

Le fonctionnement de chaque structure petite enfance de notre territoire repose sur des projets d'accueil avec des valeurs fortes comme notamment celles d'offrir à chaque enfant, les conditions d'un développement équilibré et adapté à l'évolution de leurs besoins.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, et les professionnels de l'accueil contribuent à cette éducation.

Parents et professionnels créent des relations constructives basées sur la confiance mutuelle et la complémentarité. Le rôle principal des adultes est d'aider l'enfant à se construire, en respectant sa personnalité et

en lui apportant une ouverture sur le monde qui l'entoure.

Chaque structure écrit, en collaboration avec son équipe de professionnels, un projet pédagogique qui décrit le contexte dans lequel s'inscrit l'établissement, les objectifs donnés en équipe pour accompagner les enfants et les familles, et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Pour les multi-accueils d'Entrelacs, ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de la commune. Pour la commune de La Biolle ces documents sont en cours de réécriture et seront ensuite disponibles en ligne sur le site de la commune.

**Afin de permettre aux enfants de bien grandir, les établissements petite enfance vous offrent :**



### Une passerelle vers l'école

Un dispositif, associant les services Petite Enfance et Scolaire, prévoit une intégration progressive de l'enfant à la maternelle. Accompagné par une éducatrice de jeunes enfants, il participe à des temps de rencontre à l'école qui vont lui permettre ainsi qu'à ses parents de faire connaissance avec le milieu scolaire.

Cette pratique est également étendue au centre de loisirs pour les enfants qui y participeront dès leur rentrée à l'école.

Un dispositif passerelle est mis en place :

- entre le multi-accueil « La Farandole » et l'école de Cessens
- entre le multi-accueil « Choubidou » et les écoles maternelles d'Albens
- entre les deux multi-accueils et le service enfance jeunesse pour les centres de loisirs d'Albens et La Biolle

Cette proposition s'adresse aux enfants accueillis dans l'un de ces multi-accueils et dépendant du secteur de l'une ou l'autre de ces écoles.



### **Des repas « locaux »**

Les repas distribués dans les structures petite enfance d'Entrelacs et de La Biolle sont préparés et livrés par la société Leztroy, basée en Chautagne. Élaborés à partir de produits frais et locaux, les menus sont adaptés en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins nutritionnels ce qui permet également de modérer le gaspillage alimentaire.



### **Un encadrement professionnel spécialisé**

Afin d'assurer à chaque enfant une sécurité physique et affective favorisant son développement, l'accueil au sein des structures est pris en charge par des équipes de professionnels qualifiés dans le domaine de la petite enfance (CAP petite enfance, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants).

Les équipes suivent deux formations par an : la première est dédiée à la remise à niveau des gestes de premiers secours et la seconde est axée principalement sur la pédagogie d'accueil de jeunes enfants (choix du thème réalisé par les équipes).



### **Des intervenants extérieurs pour plus d'ouverture sur le monde**

Il est désormais prouvé que le livre a une place importante dans le quotidien du jeune enfant et a un impact sur son développement. Le personnel du service Petite Enfance s'est engagé dans une démarche favorisant les moments d'échanges et d'éveil autour du livre et du conte. La lecture est un moyen d'accompagner l'enfant dans ses expériences, une façon de lui faire découvrir le monde qui l'entoure. Le livre développe son langage, son imaginaire, sa créativité et aussi ses capacités sensorielles par la manipulation, le toucher.

Des interventions d'artistes sont régulièrement programmées au sein des services pour animer des ateliers d'éveil musical ou autre avec les enfants ou pour leur proposer un spectacle.

Des séances de motricité avec un éducateur sportif sont proposées dans les multi-accueils et par le Relais Petite Enfance, pour les assistantes maternelles, chaque semaine.

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) avec le consentement des familles, travaille en liaison avec les services petite enfance, en fonction des besoins.

## Des lieux d'échanges et de partage

### La Bibliothèque

La Bibliothèque accueille les Assistantes Maternelles du territoire, qui le souhaitent, «autour du livre», pendant 45 minutes 2 fois par mois.

La bibliothécaire se déplace également au sein des 3 multi-accueil du territoire, toutes les 3 semaines, pour animer l'heure du conte et pour proposer des animations autour de la lecture (raconte tapis et kamishibai).



### La Ludoplay

Dans le cadre de la Ludothèque, le Service Enfance Jeunesse propose un temps « Ludoplay » dédié aux 0-3 ans. Il permet aux assistantes maternelles et aux multi-accueils du territoire d'Entrelacs d'avoir accès à un espace de jeu. Une fois par mois, les jeudis matin, dans les locaux du Relais Petite Enfance, un créneau différent est ouvert pour les assistantes maternelles et les multi-accueils.

Pendant une heure environ, les enfants sont invités à découvrir différents types de jeux, tels que les jeux d'imitation, de construction ou encore d'encastrement, le tout dans un cadre adapté et sécurisé. Un animateur est présent pour s'assurer du bon déroulement de l'activité. Les personnes accompagnantes sont sollicitées pour aider, animer et jouer avec les enfants.

### Le LAEP « L'Île aux Parents »

Le Lieu d'Accueil Enfants- Parents est un espace d'écoute, d'échange et de parole. Il accueille librement et sans inscription tout enfant de moins de 4 ans, accompagné par ses parents ou un adulte référent. C'est un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu d'écoute et de parole pour les adultes, comme pour les enfants.

Deux accueillantes formées à l'écoute garantissent l'anonymat et le respect de la parole de chacun.

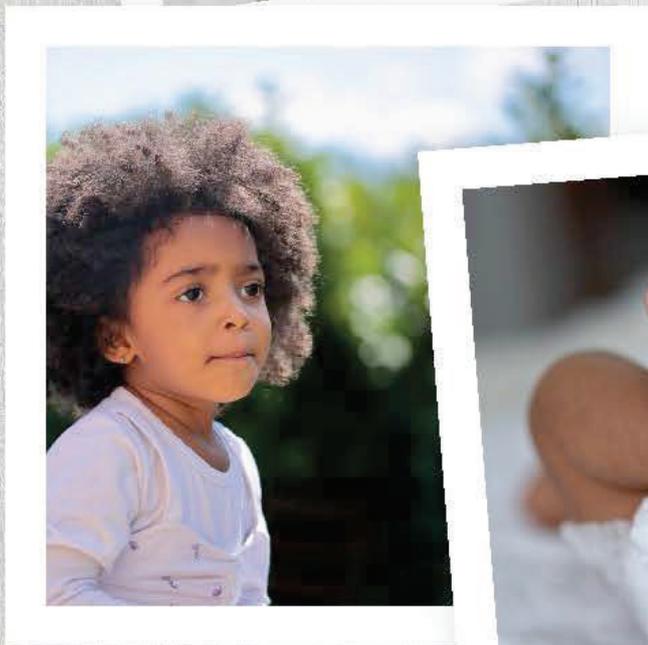
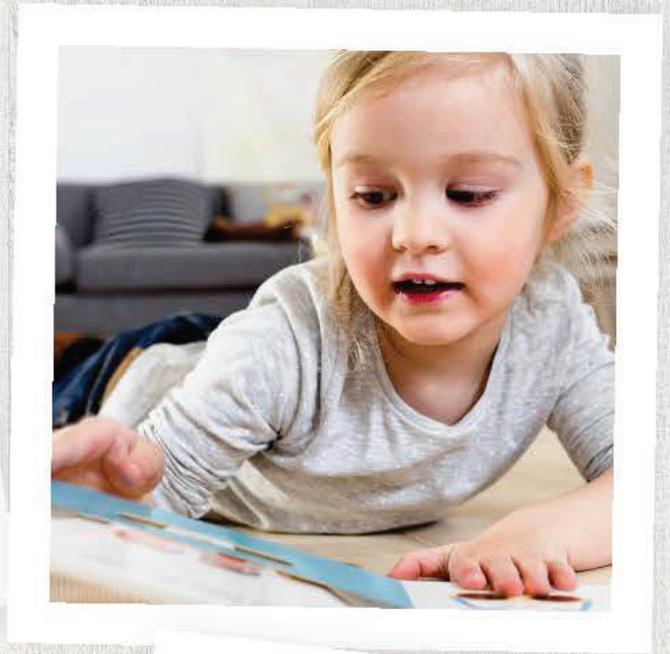
Située au centre culturel des Trois Bouleaux, Route de la Chambotte à La Biolle, l'Île aux Parents vous accueille les vendredis hors vacances scolaires de 8h30 à 11h30.



### Le Relais Petite Enfance est un lieu de conseil, d'écoute, de rencontre, d'information et de soutien

Des temps d'activités (bibliothèque, éveil et sport) sont proposés aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile du territoire, sur inscription, chaque semaine, en période scolaire.

Pour les familles, les gardes à domicile et pour les assistantes maternelles, des permanences sont organisées plusieurs fois par semaine, pour les accompagner dans leurs démarches administratives et offrir un lieu d'écoute.



## Après 3 ans ...

### Services des affaires scolaires

Les services des affaires scolaires sont à votre disposition pour les inscriptions scolaires et aux services périscolaires (cantine, garderie) et pour tout autre renseignement lié à la scolarité de votre enfant.

Chaque commune (Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours) gère ses services périscolaires.

Vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes :

#### Pour Entrelacs

Centre Administratif René Gay  
89 place de l'église - Albens  
73410 ENTRELACS

- Tél : 04 79 63 09 39
- [servicesperiscolaires@entrelacs-savoie.fr](mailto:servicesperiscolaires@entrelacs-savoie.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Le mercredi : 9h - 12h

---

### Service Enfance Jeunesse

Le Service Enfance Jeunesse est un service mutualisé entre les communes d'Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, mais porté par Entrelacs. Il permet d'accueillir les enfants, du territoire, de 3 à 17 ans dans différents cadres et moments.

Le Service Enfance accueille les enfants âgés de 3 à 10 ans, les mercredis en période scolaire et pendant l'ensemble des vacances scolaires (exceptées les vacances de décembre).

Les mercredis deux sites sont ouverts : le premier situé à Albens (Entrelacs) et le second à La Biolle.

Pendant les vacances seul le site d'Albens est ouvert mais accueille l'ensemble des enfants du territoire.

#### Pour La Biolle :

Centre Administratif  
135 Route de la Chambotte  
73410 LA BIOLLE

- Tél : 04 79 52 10 99
- [periscolaire@la-biolle.fr](mailto:periscolaire@la-biolle.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
14h00 - 16h00

---

#### Pour St- Ours

589 Route du Chef-lieu  
73410 Saint-Ours

- Tél : 04 79 54 91 87
  - [mairie@saintours-savoie.fr](mailto:mairie@saintours-savoie.fr)
- 

Le Service Jeunesse accueille les enfants, de 10 à 17 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi pendant les périodes scolaires et, ponctuellement, certains mercredi après-midi.

Les jeunes sont accueillis à l'espace Jeunes, situé dans l'enceinte du Gymnase Carole Montillet, à Albens (Entrelacs).

Vous pouvez contacter le SEJ aux coordonnées suivantes :

#### SEJ

Pôle administratif  
89 place de l'église - Albens  
73410 ENTRELACS

- Tél : 04 79 52 10 75
  - [infosej@entrelacs-savoie.fr](mailto:infosej@entrelacs-savoie.fr)
  - [www.sej73410.com](http://www.sej73410.com)
-

# 4. Les contacts : structures et services petite enfance

## Entrelacs

### Relais Petite Enfance

Centre administratif René Gay - 89 place de l'église (1er étage) - Albens - 73410 Entrelacs

- Tél : 04 79 63 00 25
- [rpe@entrelacs-savoie.fr](mailto:rpe@entrelacs-savoie.fr)

#### Ouvert au public :

- Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le jeudi de 8h à 12h (sur rendez-vous) et de 13h à 16h.

### Multi-accueil Choubidou

129 rue du Colombier - Albens  
73410 Entrelacs

- Tél : 04 79 54 12 74
- [choubidou@entrelacs-savoie.fr](mailto:choubidou@entrelacs-savoie.fr)

Accueil collectif ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

*Capacité d'accueil : 40 places*

### Multi-accueil La Farandole

La Vieille École - 4570 Route de la Chambotte - Saint Germain la Chambotte  
73410 Entrelacs

- Tél : 04 79 63 13 41
- [farandole@entrelacs-savoie.fr](mailto:farandole@entrelacs-savoie.fr)

Accueil collectif ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

*Capacité d'accueil : 18 places*

### Service enfance-jeunesse

Pôle administratif - 89 place de l'église - Albens - 73410 Entrelacs

- Tél : 04 79 52 10 75
- [infosej@entrelacs-savoie.fr](mailto:infosej@entrelacs-savoie.fr)
- [www.sej73410.com](http://www.sej73410.com)

### Bibliothèque municipale

89 place de l'église - Albens  
73410 Entrelacs

- Tél : 04 79 63 00 37
- Mail : [biblio@entrelacs-savoie.fr](mailto:biblio@entrelacs-savoie.fr)

Horaires d'ouverture consultables sur [www.entrelacs-savoie.fr](http://www.entrelacs-savoie.fr), rubrique mes services «bibliothèque»

## La Biolle

### Lieu d'accueil enfant-parent « L'île aux parents »

Centre culturel « Les 3 Bouleaux »  
73410 La Biolle

- Tél : 06 07 24 14 34
- [laep@entrelacs-savoie.fr](mailto:laep@entrelacs-savoie.fr)

Accueil : les vendredis hors vacances scolaires de 8h30 à 11h30

### Multi-accueil

#### Les P'tits Pompons

25 impasse des Pimprenelles  
73410 La Biolle

- Tél : 04 79 54 72 21
- [creche@la-biolle.fr](mailto:creche@la-biolle.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

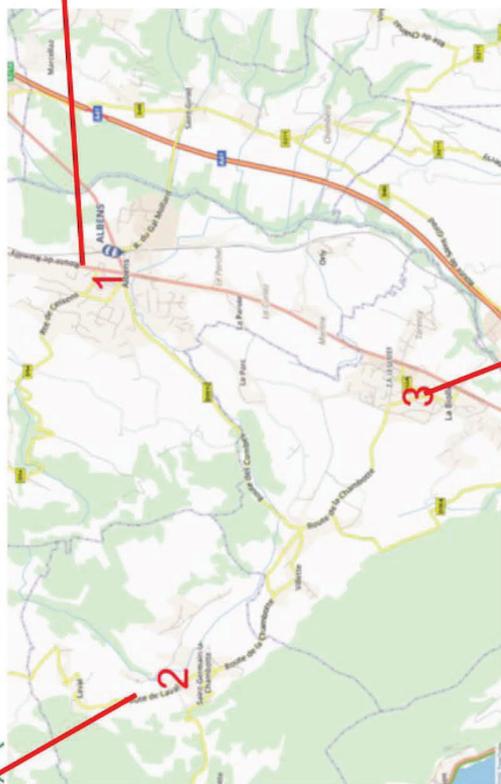
*Capacité d'accueil : 28 places*



**1a**  
**Relais Petite Enfance**  
**Service enfance-jeunesse**

**Bibliothèque municipale**  
 Pôle administratif  
 89 place de l'église  
 Albens  
 73410 Entrelacs

**1b**  
**Multi-accueil Choubidou**  
 60 chemin des enfants  
 Albens  
 73410 Entrelacs



**2**  
**Multi-accueil La Farandole**  
 La Vieille École  
 4570 Route de la Chambotte  
 Saint Germain la Chambotte  
 73410 Entrelacs

**3a**  
**Lieu d'accueil enfant-parent**  
 « L'île aux parents »  
 Centre culturel « Les 3 Bouleaux »  
 73410 La Biolle

**3b**  
**Multi-accueil Les P'tits Pompons**  
 Centre culturel « Les 3 Bouleaux »  
 73410 La Biolle



# 5. Les partenaires

## Infirmière puéricultrice - PMI

Laetitia BESNARD

Centre social Bauges Albanais  
Antenne Albens

Place de l'église  
Albens - 73410 ENTRELACS

- Tél : 04 85 05 25 65
- Mail : [laetitia.besnard@savoie.fr](mailto:laetitia.besnard@savoie.fr)

## Pour les informations légales vous pouvez contacter :

« ALLO SERVICE PUBLIC » au 3939 ou  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Maison de la justice et du droit  
1500 boulevard Lepic  
73100 AIX-LES-BAINS

- Tél : 04 79 34 00 53

## Pôle social du département

Maison sociale du département – bassin aixois

78 boulevard Wilson – CS 70611  
73106 AIX-LES-BAINS Cedex

- Tél : 04.85.05.25.00
- Mail : [msd-bassinaixois@savoie.fr](mailto:msd-bassinaixois@savoie.fr)

## Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Savoie :

20 Avenue Jean Jaurès - CS 90002  
73000 CHAMBERY

- Tél : 3230 - de 9h00 à 16h30 du lundi au vendredi
- Site : <https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/macaf/contactermacaf#/contactcaf>

